ILS ONT OBSERVÉ HIER UNE GRÈVE D'UNE JOURNÉE À LA DSA DE BOUIRA

Les vétérinaires fonctionnaires de l'administration publique réclament leurs droits

Déçus par la tournure des événements surtout après que la direction générale de la Fonction publique leur eut signifié une suite défavorable à la correspondance du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, concernant l'évolution automatique de leur carrière, les vétérinaires fonctionnaires de l'administration publique de la wilaya de Bouira, activant sous la houlette du Syndicat national des vétérinaires de l'administration publique, qui avait appelé le 5 mai dernier, à l'issue d'une réunion extraordinaire tenue à Alger, à des journées de protestation à l'échelle nationale pour hier mercredi 11 mai et le mercredi prochain, 18 mai, ont tenu leurs promesses.

Hier, ils étaient des dizaines à répondre à cet appel et à nous expliquer d'emblée, à notre arrivée sur les lieux à l'intérieur du siège de la Direction des services agricoles (DSA) de Bouira, que leur grève est celle de la dignité avant tout.

Selon le secrétaire général de wilaya de ce syndicat qui insiste sur la voie du dialogue et de la sagesse qu'ils ont toujours privilégiés jusque-là, outre le problème de plan de carrière qui pénalise le vétérinaire qui se voit sans aucune promotion ni évolution, il y a également le problème de la surcharge de travail, avec, par exemple pour la wilaya de Bouira, 45 vétérinaires pour 14 subdivisons et une inspection de wilaya.

Selon notre interlocuteur, les vétérinaires se retrouvent souvent, surtout en période de vaccination et autres campagnes de dépistage et de contrôle, submergés par le travail au niveau des subdivisions qui fonctionnent en moyenne avec deux vétérinaires chacune alors qu'il en faut le double.

Cela étant, et tout en insistant sur ce droit de promotion au grade d'inspecteur vétérinaire après 10 ans de service, et à un concours après 5 ans d'exercice, les protestataires rappellent leur rôle en tant que garants de la sécurité sanitaire des alitements d'origine animale et par conséquent, garants de la santé publique. Et en tant que tels, ils revendiquent plus de considération à ce corps qui a passé, rappellent-ils, le même cursus universitaire de 6 ans que les chirurgiens dentistes mais qui est moins considéré.

Enfin, signalons que dans un communiqué de presse qui nous a été remis, les vétérinaires dont «l'action d'hier est organisée à l'échelle nationale et qu'ils comptent la rééditer le mercredi prochain rappellent que le SNVFAP n'écarte pas le recours à une grève illimitée en pointant du doigt la Fonction publique pour tous les retards concernant la carrière des vétérinaires».

Une grève générale aura lieu selon nos interlocuteurs, probablement au mois de juin, si d'ici là, leurs doléances ne sont pas prises en charge.

Y. Y.

M'SILA

4 700 oiseaux recensés dans les zones humides du Hodna

La Conservation des forêts de M'sila a célébré cette année la Journée mondiale des oiseaux migrateurs sous le thème «L'abattage, le prélèvement et le commerce illégaux», voulant tout dire pour discréditer les dépassements entrepris par l'homme, portant préjudice en menaçant l'écosystème des zones humides.

A cet effet, la Conservation a organisé une campagne de sensibilisation dans le milieu estudiantin, notamment au profit des étudiants des instituts de botanique et de biologie à l'université Mohamed-Boudiaf de M'sila, comme elle a été présente dans les sites de pêche tel que le barrage du K'sob pour toucher les pêcheurs des poissons d'eau douce, sans omettre de faire appel aux associations de la protection de l'environnement en vue d'expliquer ces facteurs nuisibles à la présence de volatiles et soulever d'autres facteurs destructeurs tels que le changement de climat et la sécheresse, le labour illicite détruisant les nids sans faire attention à ces petites créatures, c'est-à-dire les oisillons ou les œufs.

Sachant que ces espèces sont protégées par une loi nationale et des traités internationaux portant sur la préservation de la vie des oiseaux migrateurs, selon un programme tracé par les Nations-Unies qui réglementent et interdisent l'exploitation de ces animaux, depuis le lancement de cette Journée mondiale en l'an 2006.

À cette occasion, ces formations ont assisté à des journées d'observation de la présence des oiseaux et suivre des cours d'ornithologie sur les lieux de ces zones humides de la wilaya.

Le service de la protection de la faune et de la flore et des activités cynégétiques auprès de la conservation des forêts a recensé, cette année, la présence de 4 700 oiseaux migrateurs au chott El Hodna et dans les autres zones humides de la wilaya d'importance internationale, inscrites dans la convention (Ramsar) qui s'étendent sur une superficie de 362 000 hectares dont 110 000 hectares de plan d'eau. Ces sites constituent un vrai laboratoire à ciel ouvert qui contient une faune remarquable telle que les reptiles et une flore très riche et variée comme les plantes aromatiques et médicinales telle que «l'Artimisia» et autres.

Le chargé du bureau de la protection de la faune et de la flore, M. Mustapha Zahar, a mis en exergue à cette occasion les activités de ses services en vue de souligner l'intérêt des oiseaux migrateurs en tant qu'indicateur biologique de l'état de santé des écosystèmes des zones humides ,devenu un maillon fort de la diversité biologique menacée par l'homme.

A. Laïdi

ILS ONT ÉTÉ HÉBERGÉS CHEZ L'HABITANT

Les membres de l'association Amitié France Algérie (ALFA) hôtes de Tizi Ouzou

C'est à Alger, dernière étape de leur voyage en Algérie, qu'ils ont visitée dans la journée de lundi 9 mai que les membres de la délégation d'Algérie-France-Amitié (Alfa), une association de la Roche-sur-Yon (ouest de la France), ont achevé leur séjour.

Un séjour d'une semaine entamé le 1er mai à Tizi-Ouzou et que la vingtaine de membres de l'association ont mis à profit pour déployer des actions de solidarité et d'échange interassociatifs.

Des contacts qui peuvent donner lieu à l'initiation de projets en commun ont été établis avec les associations Tafat (Lumière) d'Ihesnawen, une localité située à la périphérie sud de la commune de Tizi-Ouzou, «Ecovolon-Terre», qui s'investit dans l'éducation, l'environnement, la biodiversité, «Etoile de montagne», «Relais Solidarité» d'Aït Yenni.

La délégation d'Alfa a rendu visite à une école associative pour enfants polyhandicapés d'Abouda, dans la commune d'Aït Oumalou.

En vertu d'un partenariat qui la lie depuis 2013 à cet établissement, Alfa a remis le produit de la vente d'un carnet de voyage illustré d'articles et de photos, édité en France, aux responsables de cette école qui a pu ainsi se doter d'un équipement de vidéosurveillance. Une somme d'argent provenant «d'un pot commun» constitué par des contributions financières de tous les membres de la délégation a été remise dimanche dernier à la direction de l'école.

Le montant devra servir à l'achèvement d'un bassin thérapeutique au profit des pensionnaires de l'école. En sus, il a été décidé d'élargir le partenariat Alfa à l'école d'Abouda à l'association «Adapei-Aria» de la Vendée.

Ainsi, à partir de ce partenariat à trois (école Abouda, Adapei-Aria et Alfa), un cadre qui permettra de recevoir des psychomotriens de l'école pour une formation.

«Notre démarche s'inscrit dans un cadre citoyen et non institutionnel», précisera M. Salah Yataguène, ex-journaliste au bureau de l'APS de Tizi-Ouzou établi depuis quelques années dans la ville de la Roche-sur-Yon, membre et animateur d'Alfa qui veut évacuer tout amalgame impliquant l'association dans le jumelage liant les municipalités de la Roche-sur-Yon (France) et Tizi-Ouzou (Algérie) depuis plus de deux décennies. «Alfa est une association loi 1901 qui inscrit son action dans un cadre autonome et non dans le domaine politique», ajoutera-t-il. Selon lui, à travers les actions déployées au cours de ses voyages en Algérie, Alfa veut servir de «passerelle entre la France et l'Algérie, renforcer, entretenir et promouvoir l'amitié entre les deux pays, car nous estimons qu'en tant qu'association totalement autonome, nous pensons pouvoir réussir culturellement, là où la politique a échoué», fera observer l'orateur.

S'exprimant à sa suite, d'autres membres de la délégation de l'association yonnaise se sont dits «très touchés par la chaleur de l'accueil, l'hospitalité et les marques de sympathie que leur ont manifestées les citoyens de la région», au cours de ce voyage, le deuxième après celui qu'ils ont organisé en 2013.

Au nombre d'une vingtaine de femmes et d'hommes, les membres de la délégation ont été hébergés chez des familles dont sept à Tizi-Ouzou et 14 à Aït Yenni. Le président de l'APC de Tizi-Ouzou accompagné par ses adjoints a reçu la délégation d'Alfa. Ouahab Aït Menguellet a déploré le fait que «le jumelage entre la capitale du Djurdjura et la Roche-sur-Yon n'a jamais dépassé le stade de visites réciproques périodiques.»

Le maire de Tizi-Ouzou incitera les membres de l'association yonnaise à agir auprès des autorités municipales yonnaises pour que le jumelage serve de socle pour un développement d'initiatives favorables à l'essor des deux villes, sur tous les plans. Finissons par le témoignage de Pierre et Bernard, deux appelés du contingent durant la guerre d'Algérie qui ont été du voyage.

Membres de l'association des «Anciens appelés du service militaire et leurs amis anti-guerre d'Algérie», Pierre et Bernard et leurs amis de ladite association ont constitué «un pot commun», avec des prélèvements de leurs maigres pensions de retraite pour financer des projets de développement en Algérie. C'est ainsi que l'association «Anciens appelés du service et leurs amis anti-guerre d'Algérie» a pu faire aboutir un projet d'AEP au profit d'un village démuni près d'Akbou (Béjaïa).

S.A.M.

MOSTAGANEM

Menace d'une grève illimitée des vétérinaires

Les vétérinaires appartenant à plusieurs organismes ont organisé un sit-in, hier mercredi, devant le siège de la Direction agricole de wilaya et projettent de recourir à une grève illimitée au cas où leurs revendications ne serait pas satisfaites avec, en outre, la révision du statut qui est exigé.

C'est le partenaire social qui a manifesté sa déception et sa colère sur les négociations qui n'ont donné aucun résultat avec la Fonction publique et a instruit tous les vétérinaires de recourir à un sit-in les 11 et 18 mai sur tout le territoire national.

Le syndicat des vétérinaires espère un signal fort de la part de la Fonction publique afin que cette situation se débloque et sont déterminés à arracher leurs droits et ne comptent pas baisser les bras avant l'aboutissement de leurs revendications.

Enfin, pendant ce sit-in, les vétérinaires ont assuré normalement leur travail afin de ne pas pénaliser le consommateur.

A. B.

SOUK AHRAS

Plantation de plus de 580 hectares d'Opuntia à Sidi Fredj, Terguelt et Oued-El-Kabarit

C'est une première expérience et incontestablement une réussite pour la wilaya de Souk Ahras. Ce fruit exotique, à la fois redouté par rapport à ses épines, mais apprécié par son goût et ses propriétés diverses, est très riche en vitamines et en matières caloriques.

Dans le cadre du développement des régions steppiques de cette wilaya, l'objectif à atteindre est d'encourager les agriculteurs à commercialiser ce fruit rustique et développer la production-transformation de l'Opuntia.

En effet, dans la journée d'hier, le chef de l'exécutif a donné le coup d'envoi de cette campagne de plantation de plus de 580 hectares d'Opuntia répartis sur les localités reculées de Sidi Fredj, Terguelt et Oued El Khabarit.

Barour Yacine

AÏN-TÉMOUCHENT

De nouvelles embarcations pour les pêcheurs

Le secteur de la pêche maritime a bénéficié récemment de nouvelles petites embarcations qui s'ajoutent à celles existantes déjà dans les deux ports que contient la wilaya de Aïn-Témouchent.

Ces petites embarcations construites avec du bois ont 10 mètres de longueur, pour 3 mètres de largeur et permettront, selon le chargé de la réalisation, d'avoir une capacité de pêche de 10 tonnes par an. Elles pourront donc augmenter le taux de pêche à travers les deux ports de Bouzedjar et Béni-Saf.

Cette opération de renforcer les ports avec de nouvelles embarcations entre dans le cadre de l'insertion des jeunes dans les dispositifs étatiques que sont l'Ansej et la Cnac.

S. B.